

Réf: Dossier N° 118591

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CHRISTOPHE'S AYMAR COTE D'IVOIRE » en abrégé « CSA-CI »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, EN FACE DE L'UNIVERSITE HETEC, Lot 664, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRISTOPHE'S AYMAR COTE D'IVOIRE » en abrégé « CSA-CI »

Objet : Energie, BTP, Génie civil, VRD, Vente d'Equipements sécurité et matériels industriels, Vente de matériels de quincaillerie, Vente d'Equipements et matériels agricoles, Vente de matériels informatique et Mobiliers de bureau, Vente de pièces détachées véhicules et engins, Production animal et végétale, Import-Export, Imprimerie, Location véhicules et d'engins de chantier, Transport en commun et de marchandises, Formation/Consulting, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, EN FACE DE L'UNIVERSITE HETEC, Lot 664, Ilot 73

Dirigeant(s) : M BATTE AYMAR ANSELME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05130 du 12/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41468/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

